



Téléphone : 05.56.61.05.15

Fax : 05.56.71.04.73

Mél : [Ce.0330109p@ac-bordeaux.fr](mailto:Ce.0330109p@ac-bordeaux.fr)

Web : <http://lyceejeanrenou-lareole.net>

1, Rue Jean Renou

B.P. 40050

33192 La Réole

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 11 AVRIL 2017**

**Année scolaire : 2016/2017**

**Numéro de séance : 4**

**Date de convocation : 31 mars 2017**

**Présidence de : M. GORSE**

**Quorum : 14**

**Nombre des présents : 18**

**Nombre d'absents excusés : 7**

<b>SOMMAIRE</b>	<b>Décision</b>	<b>page</b>	<b>Numéro d'acte</b>	<b>Pièces jointes</b>	<b>N°</b>
<b>DES QUESTIONS TRAITÉES</b>	<b>Avis</b>				
	<b>Vote</b>				
	<b>Extrait</b>			<b>désignation</b>	
	<b>Motion</b>				
1. PV du CA du 9 février 2017	Vote		2016-2017- -xx		
2. Questions administratives					
2.1. CESC	Vote				
2.2. Réflexion sur l'aménagement des locaux	Vote				
3. Questions financières					
3.1. Compte financier	Vote		2016-2017--xx		
3.2. Affectation des résultats	Vote		2016-2017--xx		
4. Vie du lycée :					
4.1 Convention Ultimo Cielo	Vote				
4.2 Convention printemps de la musique lycéenne	Vote				
4.3 Journée Rocher de Palmer-MDL	Vote				
4.4 Participation de l'Atelier musique aux 24h du Swing de Monségur	Vote				

**Signatures**

**Le Président,**

**Le Secrétaire,**

**Vincent GORSE**

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 11 avril 2017

	Qualité	Titulaires Nom – Prénom	Titulaires			Suppléants					
			P	A	E	Nom- Prénom	P	A	E		
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	GORSE Vincent	X								
	Adjoint	MEUNIER Yves- Laurent	X								
	Gestionnaire	DINDIN Agnès	X								
	CPE	ZAHARY Maanrouf	X								
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	VEYSSY Catherine			X						
	Collectivité de rattachement	Wilsius Francis	X								
	Commune siège	MARTY Bruno			X						
	Commune siège	SONILHAC Luc	X								
<b>Personnalités qualifiées désignée par Total</b>	DASEN de la Gironde	TROUILLOT Jean- Pierre	X								
	Collectivité de rattachement	SANCHEZ Célia			X						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	ABDOUL	X								
		RASSOUL Mickaël									
		CORBINEAU Sébastien			X						
		DIAZ Sylvie			X						
		ESTOURNES Camille			X						
		SERRET Catherine			X						
		WATTEBLED	X								
		Agathe									
		GARCES Pierre	X								
		PAILLOU Thierry	X								
		Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante									
		<b>Total Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	DARCOS Virginie	X						
				DEHEAULME Isabelle	X						
CASTAING Sandrine					X						
DUFOIS Marie- Pascale					X						
NOWOTARSKI Cédric	X										
ROUX CHASSAGNE Valérie	X										
Elèves	PEYRE Allan				X						
SIOZARD Quentin	X										
FAIETA Clément				X							
CAHISA Sarah	X										
CHOLLET Diane	X										
<b>Total</b>											

Le secrétaire de séance est :

## I. PV du CA du 9 février 2017

### 1. Procès verbal du 9 février 2017

- 1.1. Adoption du procès verbal du 9 février 2017
- 1.2. Commentaire
- 1.3. Résultats du vote : Pour (2 abstentions)
- 1.4. Acte généré n°: 2016-2017-

## II. Questions administratives

### 1. CESC

- 1.1. Mise en place du CESC
  - organiser les actions préexistantes au sein des parcours de santé et de citoyenneté
  - ouverture aux problématiques du territoire et aux partenaires
  - identification de nouveaux champs d'action

Composition du CESC

<b>COMPOSITION DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE</b>			
	PRES.	EXC.	ABS.
<b>● DIRECTION - REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS DE SANTE</b>			
M. MEUNIER Yves-Laurent , Proviseur adjoint			
Mme VOYER Emilie, Infirmière			
<b>● REPRÉSENTANTS DES INSTANCES ET DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE</b>			
MDA représentée par sa directrice			
CISPD			
RESAIDA			
M.			
<b>● REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS D'ÉDUCATION</b>			
M. Julien ROSAN			
M. ZAHARY			
<b>● REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS</b>			
Mme MARTINEZ			
M PAILLOU			
Mme FOURY			
<b>● REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES.</b>			
<b>● REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES</b>			
M. FAIETA Clément			
M. NOVOTARSKI Alexis			

- 1.2. Commentaire
- 1.3. Résultat du vote : Pour (unanimité)
- 1.4. Acte généré :

## 2. Réflexion sur l'aménagement des locaux

### 2.1 Présentation

Le traitement de l'ensemble des questions concernant la répartition des locaux nécessite une concertation élargie sur l'usage et la finalité des locaux, notamment l'accessibilité.

Installation d'une commission qui est une émanation du CA. Commission mandatée par le CA, composée de membres du CA, les membres de cette commission pourront piloter la concertation à l'échelle qui leur conviendra le mieux.

### 2.2 Commentaire

Quid de la proposition d'aménagement proposé par la région en 2015 ? (Mme DARCOS)

Proposition rejetée par les personnels donc nécessité d'interroger le problème dans une réflexion globale de l'utilisation des locaux (M. GORSE).

Soutien de la Région sur ce dispositif de concertation, indique que le dossier est à l'arrêt et souligne le nécessaire démarrage des concertations au regard des délais de mise en œuvre des propositions.

2.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

2.4 Acte généré : n°

19h15 : Départ de M. ZAHARY

## III. Questions financières

### 1. Compte financier

#### 1.1 Présentation

Mme DINDIN présente le compte financier (cf diaporama)

Etat des recettes par catégorie (Activité Pédagogique, Vie de l'élève, Administration et logistique ; Service de restauration et d'hébergement ; Service bourses, opération en capital)

Etats des dépenses par catégorie

Produits ; charges

Résultat bénéficiaire

1.2 Commentaire

1.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

1.4 Acte généré : n° 2016/2017-

## 2. Compte financier : Affectation des résultats

2.1 Présentation

Répartition des 23 077 euros excédentaires :

- Répartition du résultat du service général (SG) : 7 429,77€ ; affectation intégrale au SG
- répartition du résultat positif du service de restauration et d'hébergement (SRH) : 15 647€
  - 1/3 au SG : 5 215,74€
  - 2/3 SRH : 10 431,49€

2.2 Commentaire

M. le proviseur précise : bien qu'il ne soit pas souhaitable de réaffecter une part des réserves du SRH (recettes en provenance des familles) au service général, c'est rendu nécessaire par un effet pervers des critères de calcul de la dotation de fonctionnement de l'établissement déjà évoqué lors du CA sur le budget. Cet effet génère un manque à percevoir d'une dizaine de milliers d'euros (50% de la dotation de fonctionnement pédagogique).

2.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

2.4 Acte généré : n° 2016/2017-

## IV. Vie du Lycée

### 1. Projet Ultimo Cielo

1.1 Présentation

Un orchestre s'est constitué sur le territoire Sud Gironde pour jouer la pièce Ultimo cielo. Le lycée Jean Renou a été sollicité pour être le support autour duquel se réunissent des partenaires (collège de Monségur, CdC du Réolais en Sud Gironde, IDAAC, amis de l'école de musique...) pour monter cette pièce. Cela permet aux élèves de participer à une création, travailler avec des artistes professionnels dont le compositeur, s'engager dans un projet exigeant.

Autorisation du CA pour impliquer le lycée dans le projet

Utilisation du matériel et des locaux : autorisation de signer les conventions nécessaires à la réalisation du projet

Première représentation 22 septembre 2017.

1.2 Commentaire

1.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

1.4 Acte généré : n° 2016/2017-

## 2. Convention Printemps de la musique lycéenne

### 2.1 Présentation

3<sup>ème</sup> édition du printemps de la musique lycéenne, proposition de convention pour mettre le lycée à disposition de l'association samedi 20 mai 2017. (Cour, sanitaires, salle 113 et foyer)

Reprise des cours normale dès le lundi, condamnation des accès aux locaux pédagogiques, branchement électrique sur le réseau général.

### 2.2 Commentaire

Qui assure la sécurité de la manifestation (M PAILLOU) ?

La sécurité est assurée par une équipe de professionnels sous la responsabilité de M. GORSE

Il serait judicieux que les élèves de seconde portent cette manifestation au regard des obligations des élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale (Mme WATTEBLED)

Développer les liens entre les associations et les instances du lycée et nécessité que plus d'adultes accompagnent les élèves dans la concrétisation du projet (M GORSE)

2.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

2.4 Acte généré : n° 2016/2017-

## 3. Sortie journée au Rocher de Palmer à Cenon –MDL-

### 3.1 Présentation

Présentation des métiers du spectacle vivant, au Rocher Palmer, mercredi 17 mai 2017, financée par la MDL

Demande d'autorisation pour les élèves de participer à ce projet

### 3.2 Commentaire

3.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

3.4 Acte généré : n° 2016/2017-

19h50 : Départ Mme DARCOS

#### 4. Participation de l'Atelier musique aux 24h du swing de Monségur

##### 4.1 Présentation

Régularisation de la participation régulière de l'atelier musique et de l'utilisation du matériel de l'établissement

##### 4.2 Commentaire

4.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

4.4 Acte généré : n° 2016/2017-

### V. Questions diverses

#### 1- Information sur la mise en place d'atelier SPIRAL dans le cadre du PLUi

Présentation réalisée par :

- M LAVERGNE : vice président de la CDC du Réolais en Sud Gironde,
- Mme GALMAN : responsable du service Urbanisme et Aménagement durables de la CDC du Réolais en Sud Gironde,
- Mme TEMPLIER : chargée de mission concertation pour le Plan Local d'Urbanisme

Les communes ont compétence en terme de documents d'urbanisme. Il s'agit là de prévoir l'organisation de l'urbanisme sur le territoire. La loi autorise cette organisation à l'échelle intercommunale.

A sa charge, le développement urbain, artisanal, agricole, concerté à l'échelle intercommunale. Il s'agit de préserver l'espace naturel et agricole et de moins dépenser d'espaces fonciers ainsi que respecter la biodiversité et la nature.

Il s'agit d'initier l'enquête publique sur les règles d'urbanisme à mettre en place et surtout le dialogue en amont des enquêtes publiques par la méthode SPIRALE. Il apparaît important d'associer le lycée à cette démarche de consultation. La concertation permet de nourrir le diagnostic et la construction du projet.

Méthode SPIRAL basé sur le « bien-être » :

4 questions centrales:

- Qu'est ce que le bien être ?
- Qu'est ce que le mal être ?
- Comment agir sur le bien être ?

Qu'est ce qui peut être fait dans l'aménagement du territoire de la commune pour améliorer le bien être de tous.

La prise en compte des perceptions de la population par l'organisation d'ateliers. Les remontées des ateliers dans le cadre du PLU i seront prises en compte ; il est souhaitable d'assurer le maintien des groupes à l'issue des productions du PLUi pour un feed-back.

Organisation de ces consultations au sein du lycée. Prendre contact avec Mme TEMPLIER pour la mise en œuvre.

## **2- Concession de logement**

### 2.1 Présentation

Attribution 4<sup>ème</sup> logement pour un personnel de direction à compter de la rentrée 2018.

### 2.2 Commentaire

Possibilité de logement pour les assistantes de langue à voir avec la municipalité, « l'Hébergement des étudiants des métiers » (rue de Verdun).

2.3 Résultat du vote : Pour (unanimité)

2.4 Acte généré : n° 2016/2017-